

World Library and Information Congress: 69th IFLA General Conference and Council

1-9 August 2003, Berlin



Code Number: 092-F
Meeting: 170. Library Theory and Research & Free Access to Information and Freedom of Expression (FAIFE)
Off-site Workshop: Haus Berliner Stadtbibliothek
Simultaneous Interpretation: -

Les collections juives et la propriété antérieure des Juifs dans les bibliothèques allemandes : la comparaison des bibliothèques de l'Université de Brême et de Munich

Dr. Jürgen Babendreier

Universität Bremen
Brême, Allemagne

Dr. Sven Kuttner

Bibliothek des Historicums, Bibliothèque de l'Université de Munich,
Munich, Allemagne

Traduit par Victoria Volkanova, Université de Montréal, Canada

Résumé

Depuis l'année 1991, la Bibliothèque d'État et de l'Université de Brême a traité les achats de son prédécesseur, l'ancienne Bibliothèque d'État de Brême, faits pendant les années du régime nazi. La bibliothèque a tenté d'identifier et d'énumérer les origines de tous les livres acquis par la bibliothèque en 1942, lors des confiscations effectuées par les autorités allemandes. Les origines régionales de propriétaires des livres sont indiquées dans les dossiers de réparation

préservés dans les Archives d'État de Brême. Ainsi, à l'aide du mass media et des institutions juives, quelques adresses ont pu être identifiées, bien que le plus grand nombre d'adresses aient été trouvées par hasard. Le premier retour massif des livres eut lieu en 1993; jusqu'à présent le nombre total de 140 volumes ont trouvé leurs propriétaires.

La bibliothèque des départements de l'histoire et de l'archéologie de la Bibliothèque de l'Université de Munich (« Bibliothek des Historicums ») possède une partie minime d'une bibliothèque antisémite existant à Munich entre les années 1936 et 1943 : la bibliothèque du Département de la recherche sur la question juive (« Forschungsabteilung Judenfrage »). Après la Seconde Guerre mondiale, la plus grande partie de la collection de cette bibliothèque fut acquise par des bibliothèques universitaires et collégiales américaines. Cependant, 1000 livres sont restés à Munich et font partie de la bibliothèque départementale fondée en 1999. L'identification des exemplaires possiblement confisqués par les Nazis et la recherche des propriétaires juifs sont commencées en 2002.

Cette communication rend compte du contexte historique de la propriété juive dans les deux bibliothèques. Les efforts, les difficultés et les problèmes de l'identification et de la réparation de livres ainsi que l'état actuel des affaires à Brême et à Munich y sont également évoqués.

Jürgen Babendreler.

Les collections juives et la propriété juive antérieure à la Bibliothèque d'État et de l'Université de Brême.

Institution

Durant les décennies précédant et suivant le troisième Reich, la Bibliothèque d'État et de l'Université de Brême ne fut qu'une petite bibliothèque de ville. En 1927 son nom fut changé de Stadtbibliothek à Staatsbibliothek. Son rôle fut de rendre disponible un fonds de littérature académique. Il exista également une bibliothèque publique ouverte pour le grand public. Pendant les années 30, ces deux institutions occupèrent le même édifice, en partageant la structure organisationnelle et le personnel. Seuls le département de la circulation et les piles de livres furent organisés séparément. Le Directeur de la Bibliothèque d'État géra également la Bibliothèque publique. Cette situation présentait un conflit d'intérêt inévitable pour la personne occupant ce poste : des livres interdits par le régime devraient être retirés des étagères de la bibliothèque publique, en même temps demeurant disponibles dans la bibliothèque d'État. L'accès à cette littérature fut interdit au public général mais resta ouvert pour les besoins de recherche. Cette éthique fut imposée par le régime national-socialiste.

Un bibliothécaire, pouvait-il s'opposer aux idées dominantes à cette époque-là?

Exemple d'un livre

La plus grande partie du fonds littéraire acquis par la Bibliothèque d'État pendant cette période reste toujours intacte. Auparavant, je me promenais entre les étagères avec mes yeux et mes oreilles fermés. Aujourd'hui, je me promène entre les étagères et les dos des livres me

regardent, leurs titres me parlent et les noms d'auteurs racontent leurs histoires. Voici un exemple aléatoire :

Valeriu Marcu : Männer und Mächte des Gegenwart. Berlin: Gustav Kiepenheuer 1930. Classification mark: 42.c.632. Dem Andenken meines Freundes Paul Levi gewidmet (Dédié à la mémoire de mon ami, Paul Levi).

La bibliothèque enregistra ce livre en 1942, bien que le livre ait été publié en 1930, quelques années avant le début du Troisième Reich. En 1942, ce fut le six cent et trente-deuxième livre enregistré en format c pour « octavo ». Son éditeur, Kiepenheuer, ainsi que la maison d'édition Rowohlt, furent aux premiers rangs de la littérature avant-gardiste, interdite en Allemagne après 1933. L'auteur de ce livre, Valeriu Marcu, était un historien et écrivain roumain. Il écrivit des livres sur les communistes Lénin et Liebknecht. Pire encore, il était juif. Un tel livre, écrit par un tel auteur et publié par une telle maison d'édition ne fut pas disponible dans les librairies à partir de 1933, donc, la bibliothèque ne put l'acquérir d'une façon habituelle. Il fit partie de l'index de littérature interdite. L'auteur, l'éditeur, l'année de publication, le sujet, l'existence même de ce livre en font un « suspect ». Comment il a pu se retrouver sur les étagères de la Bibliothèque d'État en 1942, pendant la guerre? J'ouvre le livre et lui pose cette question. Il me donne des indices et raconte son histoire. Le nom de son propriétaire est *Benno Katz*. Le mot en rouge '*Giftz*[immer]' signifie que ce livre doit être gardé séparément, en « quarantaine », et est interdit pour l'accès général. On y trouve également un indice de classement en quelque sorte :

JA VI XIII, I.

Le même indice contenant les lettres JA et le premier numéro (VI) se trouve dans les dossiers des entrées de la bibliothèque. La référence JA est inscrite dans la colonne Source en tant que fournisseur du livre.

Les biens volés

En 1991, les bibliothécaires de la Bibliothèque d'État et de l'Université de Brême se sont retrouvés au centre de l'intérêt public provoqué par un canal de télévision local. Un individu avait attiré l'attention publique sur le fait que les rayonnages de la bibliothèque étaient remplis des livres volés aux Juifs par le régime nazi. Donc, la bibliothèque n'avait pas droit de les posséder. C'était un appel pour la restitution immédiate.

Le gouvernement de Brême réagit sans tarder. L'aspect légal fut examiné. La conclusion fut sans équivoque : la demande de restitution des dommages devrait être refusée par la loi de prescription. Cependant, les aspects moraux de la situation pesaient lourd : le gouvernement d'état décida en faveur de la restitution. Il fallait d'abord clarifier les circonstances historiques : le nombre de livres volés, les circonstances de leur acquisition, les noms de propriétaires, leurs origines et leur résidence actuelle. Un inspecteur d'école retraité, et non pas un bibliothécaire, a été choisi pour la vérification du fonds documentaire en question.

L'enquête a commencé en 1991 et duré une année. Elle a démontré que seuls les livres acquis pendant l'année 1942 pouvaient être considérés volés. Les entrées d'accession sont abrégées avec les lettres JA, Jud.A, Jud.Aukt, ou Juden-aukt. Leur sens est évident : elles signifient « Jewish

actions (Enchères juives)» et réfèrent aux enchères des possessions de Juifs. Ces enchères furent publicisées dans la presse locale en titre de *ventes des biens personnels et ménagers d'émigrants*. En tout, il y avait douze enchères. Le livre de Valeriu Marcu vint de la sixième enchère. Les enchères furent menées au profit des autorités fiscales suite à une législation statuant la saisie de toutes les possessions de Juifs par le Reich. Donc, tous les articles mis aux enchères à Brême appartirent aux émigrants juifs qui les laissèrent aux entrepôts de ports juste après le début de la guerre. Le Directeur de la bibliothèque, en tant que représentant d'une agence publique, eut la permission de choisir les articles intéressants avant les enchères et de les acheter pour un montant symbolique de 0.50 ou 1 Reichsmark en liquide. De cette manière, il acquit environ 1,500 livres. En passant, l'acquisition des collections privées des Juifs fut une des « façons très contemporaines d'enrichir les fonds documentaires ». Parmi les articles ainsi acquis on trouve quelques incunables d'une grande valeur. Cependant, la plupart des articles ne sont que des œuvres littéraires ordinaires sans valeur. Pourtant, beaucoup d'entre eux se trouvèrent sur la liste noire. Ils furent interdits. Comme le livre de Valeriu Marcu. Ils furent « en quarantaine » de *Giftzimmer*.

La confiscation des possessions de Juifs fut légale selon la législation de l'époque. Néanmoins cela constitua un acte de vol et d'enrichissement. D'un autre côté, les mesures de sauvegarde des livres, surtout ceux interdits, représentèrent du point de vue du bibliothécaire des mesures de protection contre la destruction. Seules les bibliothèques dont les collections contenaient les œuvres académiques pouvaient, même devaient acquérir et préserver la littérature interdite. Selon l'aphorisme : « on ne peut combattre son ennemi que si on le connaît bien ».

Restitutions.

Environ vingt cinq pour cent de 1,500 volumes, « volés légalement » des Juifs, portent une référence quelconque de propriété. En tout, on trouve 90 noms d'individus sur ces livres. Aucun des objets ne porte de nom d'institution, contrairement à la situation de Munich. Quelques-uns de ces noms se trouvent également dans les dossiers de réparation et de restitution conservés par les Archives d'état de Brême. Aucun de ces noms n'appartient à un Juif de Brême, mais indique plusieurs destinations : Breslau, Berlin, Leipzig, Stuttgart, Heidelberg, Freiburg, Hanovre. La première restitution a eu lieu en 1993, à un membre de la famille de Henri Hinrichsen, le propriétaire de la maison d'édition de renom spécialisée en livres de musique à Leipzig. D'autres restitutions ont suivi. Jusqu'à présent, environ 140 livres ont retrouvé leurs propriétaires.

Un des principes fondamentaux de l'éthique de la bibliothéconomie est la responsabilité d'acquérir les collections, de maintenir les archives et d'assurer l'accès pour les usagers. Sans aucune censure et avec la considération pour la littérature et l'utilisateur, bien entendu. Ce n'était jamais l'affaire de l'éthique de la bibliothéconomie de séparer les collections, les morceler ou faire la restitution. Cependant, cela devrait devenir une exigence de toute politique qui se veut démocratique, respectueuse de la dignité humaine et de la liberté. Les bibliothécaires allemands ont esquivé cette obligation pour trop longtemps, en gardant le silence et en choisissant de ne pas s'en souvenir. Il est l'heure qu'ils reconnaissent leur responsabilité morale des actions de bibliothécaires de l'époque du régime nazi.

Un bibliothécaire, peut-il s'opposer aux idées dominantes à notre époque?

Dr. Sven Kuttner

Les collections juives et la propriété antérieure des Juifs dans les bibliothèques allemandes : la Bibliothèque de l'Université de Munich.

La « Bibliothek des Historicums », la bibliothèque pour les départements de l'histoire et de l'archéologie de l'Université de Munich, possède une petite collection juive. Cette collection représente le restant d'environ 1000 volumes dont les origines remontent à la bibliothèque de « Forschungsabteilung Judenfrage », le « Département de la recherche pour la question juive ». Cette institution appartenait au « Reichsinstitut für Geschichte des neuen Deutschlands » (Institut impérial de l'histoire de la Nouvelle Allemagne). La collection de la bibliothèque départementale est principalement composée des publications sur la question juive ainsi que sur la dite conspiration mondiale juive. Les livres portent sur la nation juive en général, la langue juive, la littérature et la théologie. La communauté scientifique est informée de l'existence de cette collection depuis plus de quatre décennies (voir Tableau 1 pour plus d'information).

L'« Institut impérial de l'histoire de la Nouvelle Allemagne » fut subordonné au ministère impériale de l'éducation. Au mois d'avril 1936, son Département de la recherche sur la question juive de Munich fut créé, s'ajoutant à deux départements similaires existant à Berlin. Le fondateur de l'Institut, Walter Frank, eut comme intention de bâtir la bibliothèque antisémite la plus grande en Europe. La bibliothèque eut comme mission de collaborer à « l'étude de la lutte entre le peuple juif et son environnement non-juif depuis les débuts jusqu'à présent » et ainsi d'autoriser d'une manière pseudo-scientifique l'antisémitisme des Nazis. Plusieurs membres importants de la partie national-socialiste, tels que Rudolf Hess, l'adjoint de Hitler, et Julius Streicher, l'éditeur de la revue antisémite « Der Stürmer », appuyèrent le Département de la recherche et sa bibliothèque. Le président du Département par intérim fut Karl Alexander von Müller, professeur de l'histoire moderne de Munich. L'administrateur du Département fut Wilhelm Grau, historien dont le thèse de doctorat portait sur la fin de la communauté juive à Regensburg au XVIème siècle. Il est mort en 2000. Günter Schlichting fut le bibliothécaire. Il est né à Danzig, étudia la théologie et devint membre du parti nazi en 1930. Après la Deuxième Guerre mondiale il occupa le poste de prêtre protestant en Allemagne de l'ouest.

Sous l'initiative de Hitler, la bibliothèque obtint 130,000 Reichsmarks au mois de janvier 1938. A la fin de la guerre, la bibliothèque possédait environ 35,000 volumes. On dit que plus de 27,000 livres furent acquis par confiscation ou achetés dans les magasins bouquinistes en Allemagne et autres pays européens occupés par les Nazis. La bibliothèque départementale posséda également une petite collection de manuscrits et d'incunables. Actuellement, on n'y trouve qu'une dizaine de livres publiés avant l'année 1800. Cependant, la collection contient quelques livres rares, dont la valeur a été enregistrée de temps en temps par le bibliothécaire du Département de la recherche (voir Tableau 2 pour plus d'information).

En 1940, il ne resta plus d'étagères disponibles, alors, plusieurs livres furent déposés par terre et même dans les toilettes. La bibliothèque ne s'appela plus « la plus grande », mais tout simplement « une grande bibliothèque européenne sur la question juive » et fit la demande pour trois salles supplémentaires dans l'immeuble du parlement bavarois. Lorsque les attaques aériennes des armées alliées s'intensifièrent, la collection fut transférée à Passau, près de la

frontière autrichienne. On dit qu'en 1943, les manuscrits et les livres rares furent entreposés à la Bibliothèque d'état de Bavière, mais on n'a pas trouvé de preuve jusqu'à présent.

Nous ne pouvons pas dire pourquoi mille volumes sont restés à Munich et n'étaient pas transférés à Passau. Après l'année 1945, le Département de l'histoire moderne acquit ces livres, dressa un catalogue dactylographié en format de livre et enferma la collection dans une salle de la petite bibliothèque du Département sans accès au public. La collection des coupures de presse fut acquise par l'Institut de l'histoire contemporaine fondé à Munich après la guerre. A l'exception de ces 1000 volumes, la collection de la bibliothèque est en grande partie perdue, sauf quelques exemplaires avec le sceau du Département de la recherche sur la question juive trouvés dans des bibliothèques universitaires américaines. Afin d'assurer la sécurité des valeurs culturelles volées par les autorités nazies entre les années 1933 et 1945, le gouvernement militaire des États-Unis établit les points de collecte à Munich, à Marburg et à Offenbach. En 1947, les deux cent trente huit grandes boîtes appartenant à la bibliothèque du Département de la recherche furent transportées de Passau au point de collecte à Offenbach. A notre connaissance, plusieurs livres ont été envoyés aux États-Unis.

Depuis la création en 1999 de la bibliothèque départementale de la Bibliothèque de l'Université de Munich, la collection a occupé un magasin séparé de livres. En 2002 l'identification des volumes censés être confisqués par les Nazis et la recherche de leurs propriétaires antérieurs juifs ont commencé. Tous les noms de personnes et d'institutions trouvés dans les livres en guise de marques de propriété manuscrites, dédicaces, sceaux ou ex-libris ont été enregistrés dans une base de données (voir Tableau 3 pour plus d'information). Dans les quatre cas, le département de la recherche a détruit les marques de propriété, donc, nous ne pouvons plus prouver la propriété juive antérieure (voir Tableau 4 pour plus d'information). Une fois le nom du propriétaire identifié, on vérifie avec l'assistance de Oberfinanzdirektion Berlin si les autorités de l'Allemagne de l'Ouest lui versèrent la compensation pour le ou les livres après la Deuxième Guerre mondiale. La procédure d'identification des propriétaires antérieurs des livres a duré longtemps; en ce moment, presque 50 % de noms sont confirmés bien que quelques-uns soient toujours douteux. A l'automne, la collecte des données sera terminée. La bibliothèque de l'Université de Munich enverra toute l'information concernant les livres et leurs propriétaires à « Koordinierungsstelle für Kulturgutverluste » (une base de données électronique de l'art perdu) à Magdeburg. Nous espérons retrouver les héritiers de tous les propriétaires afin de leur retourner leurs livres volés par les Nazis.